



Syndicat des professeures et professeurs du Collège de Maisonneuve

3800, rue Sherbrooke Est, bureau A-4452, Montréal, Québec, H1X 2A2

Site internet : www.sppcm.org | Courriel : sppcm@fneeq.qc.ca

Avis de motion adoptée lors de l'assemblée générale du 19 janvier 2022

Que l'assemblée générale du SPPCM revienne sur les résolutions suivantes, adoptées à majorité le 11 décembre 2018, et qui ont mené à la modification du règlement sur le calendrier scolaire :

- “Que la semaine de relâche à l'automne et l'hiver soit placée immédiatement après la 8 semaine.”
- “Que d'une session à l'autre, la semaine de relâche soit positionnée au même endroit (soit identique).”